



### **Vaccination chez les jeunes :**

**Les élèves âgés de 12 ans et plus peuvent maintenant se faire vacciner contre la COVID-19.**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Les élèves âgés de 12 ans et plus peuvent maintenant recevoir leur première dose du vaccin contre la COVID-19.

Ils recevront le vaccin Pfizer-BioNTech, qui est approuvé pour les enfants qui ont atteint l'âge de 12 ans et c'est le seul qui est homologué pour les personnes de moins de 18 ans.

Les jeunes âgés de 16 ans et plus peuvent s'inscrire seuls, tandis que les parents ou tuteurs des enfants de 12 à 15 ans doivent le faire pour eux.

La disponibilité des rendez-vous peut varier et d'autres rendez-vous seront disponibles la semaine prochaine ou la semaine suivante.

#### **Prendre rendez-vous :**

Prenez rendez-vous pour vous ou pour votre enfant dans une pharmacie participante ou dans une clinique organisée par les régies régionales de la Santé. Si vous n'êtes pas capable de réserver en ligne, composez le 1-833-437-1424.

#### **Assurez-vous d'avoir en main :**

- La carte d'assurance-maladie de votre enfant
- Le code postal de votre enfant
- La date de naissance de votre enfant
- Votre numéro de téléphone et adresse courriel

#### **Le jour de votre rendez-vous :**

- Remplissez à l'avance le formulaire de consentement et apportez-le à votre rendez-vous. Si votre langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, une version traduite du formulaire pour référence seulement est disponible. Toutefois, vous devez remplir le formulaire de consentement en français ou en anglais et le signer.
- Apportez votre carte d'assurance-maladie ou une autre pièce d'identité et votre formulaire de consentement signé.
- À moins que la famille se fasse vacciner ensemble, nous demandons qu'un seul adulte accompagne l'enfant.

En nous faisant vacciner, nous contribuons à nous protéger et à protéger les autres contre le COVID-19 !

Merci de votre précieuse collaboration !